

## FORMATION - INITIATION MARCHES PUBLICS

TEXTES REGLEMENTAIRES APPLICABLES

SEUILS ET PROCEDURES

ENTITES INTERVENANTES

DOSSIER DE CONSULTATION

### LA COMMANDE PUBLIQUE

Les marchés publics, régis par le code de la commande publique, sont des procédures formalisées très cadrées mélangeant l'aspect administratif, technique et juridique d'une opération. Connaître le cadre et les subtilités liés à ce type de contrat vous assurera une meilleure compétitivité.



#### **PUBLIC CONCERNE**

Chef d'entreprise, conducteur d'opération, chef de chantier, reconversion professionnelle.



#### **PRE-REQUIS**

Aucun



#### **DUREE DE LA FORMATION**

Un a deux jours, suivant le besoin.



#### **CONTENU**

Programme de formation sur mesure.



COÛT : suivant devis

CODE FORMATION : MP-1